

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 38

Artikel: Hommage aux pêcheurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224122>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HOMMAGE AUX PÊCHEURS

J'AIME les pêcheurs à la ligne dont les vastes chapeaux de paille fleurissent les rives verdoyantes des rivières et les quais des fleuves. J'admire leur patience, leurs goûts modestes, leur esprit paisible ennemi de l'aventure et leur silence qui dénote une vie intérieure. Mais j'admire surtout qu'ils restent toujours pareils à eux-mêmes dans un monde qui ne cesse de changer et de se renouveler.

Depuis que la pêche à la ligne a été inventée, ce qui n'est pas d'hier, le pêcheur continue de tremper dans l'eau le même fil armé d'un hameçon, de surveiller le même bouchon de liège, de tenir à la main la même gaule. Sans doute, cet art a gagné au cours des âges quelques petits perfectionnements de détail. Mais au demeurant, le pêcheur à la ligne pêche comme pêchait son père et le père de son père.

Ils sont rares, ceux que le progrès n'a pas transfigurés. Le laboureur lui-même qui semblait devoir défier les siècles a changé de manière : il conduit un tracteur au lieu de suivre dans le sillon le pas des chevaux ou des bœufs. Le vigneron ne foule plus les grappes sous le pied, la lavandière ne lave plus son linge au ruisseau, le boulanger ne pétrir plus la pâte de ses bras nus. Tous ont changé, tous se sont modernisés, mis au goût du jour. Seul le pêcheur à la ligne demeure fidèle à ses traditions. Il n'a pas d'histoire. C'est sans doute pour cela qu'il est heureux.

Le Passant.

L'esprit de Clemenceau. — Un jour, au Sénat, comme un sénateur prononçait un discours interminable, ses amis lui crièrent un moment donné :

— Reposez-vous !

— Non, non, je vous remercie, je ne suis pas fatigué !

— Alors, reposez-vous, dit Clemenceau.

OU LE PYJAMA AURAIT ÉTÉ PLUS SEYANT QUE LA CHEMISE

(Nouvelle historique inédite).

A la mémoire du juge Jacques-David Nicole, membre de la Société d'Histoire de la Suisse romande.

PALE d'azur et d'argent au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or à la bande de gueules à trois coquilles de St-Jacques brochant le tout, prononça d'un ton quelque peu satisfait mon vieil oncle Michel en me montrant, à l'angle de l'antique tour, une pierre arrondie, sur laquelle sont sculptées en relief les armoiries artistement enlacées des sires de la Sarraz et de Grandson, les fondateurs et avoués de l'abbaye de Ste-Marie Magdelaine du Lac de Joux. Montons dans mon bateau, et, du lac, nous verrons mieux la silhouette de cette tour massive, seul témoin encore debout des quatre siècles d'existence de l'abbaye des Prémontrés, ou moines blans, comme on les appelait.

Le soleil se couchait. La tour, devenue violette découpait ses contours sur le fond cuivré du ciel.

— La règle de Saint Norbert était rigide, poursuivait le narrateur, ce qui n'empêchait pas d'ailleurs certains abbés d'aller souvent en compagnie du Sire de la Sarraz à La Lande manger la truite et boire le vieux vin qui devient si bon dans ses vastes caves voûtées... Connaissez-vous le célèbre procès de l'abbé Jean de Torhafel le voici :

Et mon oncle, féru d'histoire, nous conta, dans ce délicieux et pittoresque vieux français qu'il aime parler, ce procès célèbre dans les annales de la contrée et qui se termina par une sentence fort drôle. Le bateau, maintenant, allait à la dérive, rames ballantes, sur un lac de plomb fondu...

Donc, Jean Tornafof, ci-devant curé de Goumoëns, le 27^e abbé de Joux, fut solennellement installé, en plein chapitre, le septième juin 1484, dans la chaire abbatiale, en présence de Nicod Ilme, sire de la Sarraz, dont il reçut l'investiture temporelle des biens du couvent.

C'était le temps où la plupart des monastères du pays étaient déjà peu à peu tombés en prébende. La dite abbaye échappa à ce sort, car le nouvel abbé avait, avant son élection canonique pris l'engagement de faire profession monacale selon la règle des Prémontrés et d'en prendre le froc.

Le dit Tornafof, docte abbé, très versé dans le droit canon, s'attacha particulièrement à réparer les pertes que l'abbaye venait d'éprouver par suite des calamités qui avaient désolé le pays : la peste, la guerre, l'incendie, ainsi qu'à cause du mauvais vouloir de ses sujets à s'acquiescer de leurs redevances : taille, cens, mainmorte, corvées. Il n'entendait pas se laisser piller comme son prédécesseur Jean Pollens que sa faiblesse avait réduit à abdiquer sa charge.

A sa volonté de contraindre tous les abergataires de la Vallée, les gens du Lieu-Poncet se prévalurent du laps de temps écoulé sans que les abbés eussent usé de leurs droits, et déclarèrent qu'ils étaient d'ailleurs sujets immédiats de l'illustrissime duc de Savoie, et conséquemment libres et francs de toute servitude envers l'abbé et son couvent...

— Mon cher oncle, on te dirait mué en « pion » d'histoire; ne prends donc pas ce ton onctueux...

Mais lui, sans rien entendre, continuait :

— La sentence du procès qui suivit ce différent fut prononcée par le duc Charles de Savoie, le 10 mai 1488, en faveur de l'abbé. Quand le jugement fut connu, il produisit une grande fermentation parmi les sujets du monastère, qui s'étaient toujours considérés de bonne foi comme indépendants de l'abbaye et sujets immédiats du prince de Savoie.

Il y avait en cette Combe du Lieu-Poncet des gars malcommodes. Premièrement Perrinet Bron, charbonnier, grand vaurien, toujours noir comme un démon de l'enfer, puis Stéphane Chez Estaquez, pêcheur, qui eut souvent maille à partir avec les moines blancs pour délits de braconnage ; Abel Viandaz, ce grand pendar qui volait les moutons à Vinet de Rochejean ; Christin Ostoz, Johann Fornare et Pierre Abissare, tous les six mauvais sires, bons à tout et propres à rien.

Ces mécréants, aidés de quelques autres, ourdirent un complot contre l'abbé Jean de Tornafof. Assemblés en la grange de Perrinet, ils décidèrent un coup de main contre la personne de l'abbé.

Le douzième jour des calendes de mai — c'était l'année 1488 — après none, Jean de Tornafof se rendait à Cuarnens en compagnie de son prieur Hugonnet, de Jean du Solier, sous-prieur et du père cellérier Pierre de Balma. Tous quatre chevauchaient sans mot dire à travers les bois épais de Pétrafélix.

Tout soudainement surgissent sur le chemin une troupe de gens tout noirs, le chapeau sur les yeux. Les plus hardis saisissent les chevaux aux mors, les autres tirent dagues et épieux de sous leur casaque, en poussant hurlements sinistres, multipliés par l'écho.

De saisissement, l'abbé lâche son chapelet incontinent, et Pierre de Balma sursaute si fort que son chaperon retombe en arrière sur son sayon blanc.

— C'est le moine bourru... ! C'est Béalzébut et ses légions, marmotte, cloué de terreur, le sous-prieur, en se signant.

— Holà ! tyran ! braillait Perrinet à l'abbé tu nous veux taillables à merci ! Patience ! Tu vas rendre gorge, l'abbé !...

— A bas ! à bas ! le tyran ! A la potence, le moine, hurlaient en chœur les autres conjurés.

Ce guet-apens de brigands noirs contre les Pères blancs avait quelque chose de sinistre dans cette sombre joux encore vierge, où les sapins tombaient de vétusté dans les hautes fougères.

— Arrière ! Païens ! Arrière ! Mécréants ! répétait Tornafof, la voix tremblante de terreur. Vous portez votre main sacrilège sur l'élu du Saint-Père...

— A bas ! Tyran ! A bas !... répétait la horde dont la colère devenait frénésie.

Violemment arrachés de leur selle, les quatre moines sont ligotés, bâillonnés, jetés en travers des arçons et emportés à bride abattue, dans la nuit, à travers la futaie.

A la « raiasse » de la Sagne, vers le premier quart de la nuit, on entendit passer à fond de train une cavalcade qu'on eût cru être de l'enfer.

Durant cette même nuitée, les chèvres et les moutons de Perrinet purent voir dans la cuisine attenante par les fentes entre les étais de leurs crèches un spectacle tragi-comique.

Un grand brasier allumé devant le contre-feu éclairait le pauvre Tornafof effondré sur un escabeau, son surplus blanc tout souillé de suie. Derrière lui, cinq fantômes noirs aux visages menaçants, à la lueur falote de la flamme on reconnaissait Stéphane, Viandaz, Ostoz, les auteurs du rapt de la veille, à Pétrafélix. Les trois autres moines avaient disparu. Abissare retira du foyer une barre de fer rougie et la tint tout près du pauvre abbé, glacé de frayeur. Alors entra dans le cercle de lumière Perrinet; il tenait un parchemin et une plume d'oie.

— Apposez ici votre paraphe, l'abbé ; ceci est un sous-seing entre nous où vous déclarez renoncer à vos prestations sur nous autres gens de la Combe du Lieu-Poncet.

— Non ! jamais je ne signerai... !

— Nenni !?... C'est nenni, que vous dites. l'abbé... Alors, Petrus, le fer rouge... !

— Arrêtez... messires, arrêtez, de grâce, je signe !...

Un quart d'heure après, Jean de Tornafof se retrouvait, avec ses prieurs, son cellérier et les chevaux dans la combe par une nuit noire et sans lune. Les montures, instinctivement, reprirent le chemin du monastère, où se trouvait leur crèche.

Le petit jour trouva les conjurés ronflant sur la table ou à terre, devant channes renversées et gobelets vides. Les abergataires du Lieu-Poncet n'étaient pas très rassurés sur la valeur d'un scel attaché de telle façon. Les deux syndics, Estienne Lugryn et Jehan Puiget furent très effrayés des représailles qu'ils encouraient; toute la cabale avait été montée à leur insu.

(A suivre).

Cyprien.

Bourg-Cinéma-Sonore. — Au Bourg, reprise d'une chef-d'œuvre de l'écran sonore : **Ombres Blanches.** On sait que ce film qui a été loué sans réserve par la presse corporative aussi bien que par les grands quotidiens, a tenu l'affiche pendant des mois au Cinéma de la Madeleine. Ce film remarquable, tourné entièrement dans les Iles Marquises, offre des tableaux merveilleux et certaines scènes, comme celles du Typhon, révèlent une belle audace. Des images pleines d'une poésie nouvelle, nous révèlent des scènes jusqu'alors inédites et qui sont d'une splendeur, telles les vues sous-marines de la pêche des perles, les grimées des cueilleurs de cocos, les baigneuses surprises, l'exhortation amoureuse des grands bois, le tout accompagné d'une musique renforçant l'atmosphère pénétrante, idéale et nostalgique de ce grand film.

Au programme, les actualités parlantes Fox-Movietone.

Pour la rédaction :
J. Bron, édit.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

Margot & Jeannet

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne